



**Syndicat Intercommunal des Eaux
du Val de l'Ognon**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 30 SEPTEMBRE 2008

Elus présents : M Bernard ALLARD, M Raymond BALLOT, M Pierre BARBIER, M Daniel BELIARD, M Jacques BRAVO, M Claude CORDIER, M Thierry DECOSTERD, M André GAUTHIER, M Bernard GLORIEUX, M Constant JACQUET, M Claude MAIRE, M Daniel MEYER.

Elue excusée: Mme Simone ANDRE.

Autres présents: M Didier ROLLET, M Bertrand LHEUREUX (DDAF).

Secrétaire de séance : M Constant JACQUET.

1. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre 2009.

La consultation concernant ce marché a été lancée en procédure adaptée, quatre bureaux d'études ont postulé (les cabinets : SETIB, ANDRE, BEREST, JDBE).
La commission d'appel d'offres propose de retenir le bureau d'étude BEREST dont la prestation s'élève à 3,45 % (montant du marché de travaux deux millions d'euros).
Le bureau valide cette proposition.

2. Point sur l'activité technique et administrative.

L'activité technique est constante, avec comme point particulier le changement de la pompe intérieure du puits amont de CHENEVREY, particulièrement obturée par des dépôts ferreux caractéristiques à l'eau de cette nappe.

A noter une tentative d'intrusion au réservoir du MOUTHEROT sans conséquence sur la distribution de l'eau potable. La porte du réservoir actuelle sera remplacée par une porte de meilleure qualité il en sera de même à Etrabonne à titre préventif. Le Syndicat a déposé une plainte en Gendarmerie de Recologne .

Une mauvaise analyse sur la commune de MOTEY BESUCHE (Haute Saône) concernant la présence de bactéries sulfite réductrice a été révélée par la DDASS (eau tout de même consommable). Il n'y a pas eu de dysfonctionnement du système de chloration général au syndicat. La chloration intermédiaire permettant d'ajouter du chlore sur le trajet de l'eau à Montagney est en service depuis une quinzaine de jours.

Au niveau administratif, le nouveau règlement implique un remboursement de l'abonnement perçu d'avance auprès des abonnés qui quittent leur logement. Des difficultés liées au traitement par la trésorerie de ces remboursements sont à noter. Une solution est recherchée avec la trésorerie pour établir une corrélation entre les systèmes comptables de Magnus et hélios.

3. Programme des travaux.

Le marché de travaux 2008 est attribué au groupement d'entreprises SACER/STPI pour un montant de 1 030 000 euros H.T.

Pour ce qui est des travaux en cours, le planning est en bonne voie de réalisation.

Il est rappelé que les communes ont été sollicitées pour proposer leurs projets, nous permettant de préparer le programme 2009. Il y a peu de réponses pour l'instant.

4. Personnel du Syndicat .

Suite au départ de M Michel JOBARD faisant valoir son droit à la retraite le 27 Novembre 2008 et le retour du congé de maternité de Mme Valérie BOUCHATON en Mars 2009, l'organisation du personnel a été adaptée.

Ainsi, M Mickaël BOUILLARD assurera le suivi des travaux neufs. M John VIOLET prendra en charge l'encadrement de l'équipe travaux et entretien, avec comme adjoint M Eric CHAPUIS.

Au niveau administratif, Mme Valérie BOUCHATON assurera partiellement la facturation, en complément de Mme Véronique LAVILLE. Le reste de son temps sera consacré au secrétariat général et au standard téléphonique. Mme RIGDA sera affectée à la mise en place de la norme ISO 14001, sous la responsabilité de M Pierre BARBIER, vice président chargé du personnel, elle accompagnera dans leurs tâches administratives les vice-présidents chargés de la communication et du foncier bâti et non bâti.

Dans le cadre des recrutements suite au départ de M Franck GELEY et du départ en retraite de M Michel JOBARD, M Yves COURTOIS qui était parti à la ville de Besançon est réintégré au 1^{er} Janvier 2009. Le syndicat recrutera aussi à cette date M Jonathan VITU venant d'une structure privée gérant l'eau potable. Ces deux personnes rejoindront l'équipe travaux.

5. Point sur la défense incendie.

Le sujet sera débattu en assemblée générale, avec la participation du capitaine ONILLON, responsable du service prévention SDIS du DOUBS. A priori, le syndicat s'oriente vers un contrôle conjoint avec les sapeurs pompiers, il sera proposé à l'assemblée générale de fournir ce service à titre gracieux.

6. Préparation du débat d'orientation budgétaire.

Le syndicat proposera le maintien du prix de l'eau et le même niveau d'investissement pour l'année prochaine .

7. Prochaine assemblée générale.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 7 Novembre à 14H30. Les points principaux de l'ordre du jour seront un point sur les travaux, la défense incendie, le débat d'orientation budgétaire, la présentation d'un rapport sur la sécurité et l'état des sites.

8. Rapport sur les sites.

Mr CORDIER a remis un rapport sur la sécurité et l'état des lieux des sites du syndicat. Il sera présenté en Assemblée Générale.

9. Diverses délibérations.

Suite à la vente du camion 3.5 T, il est nécessaire de modifier les écritures comptables du fait que ce véhicule n'était pas complètement amorti.

Remboursement d'une visite médicale pour M Michel JOBARD.

Remboursement d'un vaccin pour M Christian DUBOS.

10. Diverses informations.

Les contrats d'assurances pour la flotte automobile ont été renégociés. La société d'assurance retenue est le groupe AVIVA, avec une moins value importante de 10 000 euros. Une nouvelle mise en concurrence est en cours sur les autres contrats d'assurances, à savoir multirisques industrielles et responsabilité civile.

Enfin, une nouvelle mise en concurrence du contrat de papeterie a permis une baisse en moyenne de 30% des coûts de marchandises.